

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

RENCONTRE DE PILOTAGE DU 7 MAI 2019

Etaient présents

Commune : Loïc LE TRIONNAIRE (Maire), Jean-Louis LURON (Adjoint au maire), Johanna MENGES (Directrice générale des services), Colette PELTIER (Directrice « Solidarité-Famille »), Thomas CHARREAU (Coordinateur enfance-jeunesse), Aurélie LANZA (Directrice du multi accueil), Danielle BUDES (Responsable ALSH *les ples'copains*, régie, intervenante breton), Amélie JEGO (Responsable ALSH *les ples'copains*, accueil périscolaire) Delphine ORIEROUX (Animatrice sportive, responsable ALSH *sports et loisirs*), Laëtitia FOURNIER (Adjoint d'animation), Anita JOUEN-CLERGE (Auxiliaire de puériculture)

CAF : Hélène HUET (Conseillère technique enfance-jeunesse),

Directrices/teur d'école : Christine PERROT (Ecole René-Guy Cadou), Annaïg MAGRE (Ecole Françoise Dolto), Bertrand RIO (Ecole Saint Anne),

RIPAM : Caroline COURTEL (Animatrice), Sophie RIGHELE (Assistante maternelle),

Représentants des parents : Floriane GRAILLOT (Maman RIPAM & multi accueil), Françoise GUIHO (Ecole Sainte Anne),

Absents excusés : Régine DANIELO (Responsable du restaurant scolaire), Erwan MORVAN (Directeur de l'accueil de jeune & animateur du CMJ)

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle que cette rencontre a pour but 1) de faire le bilan de la période écoulée (2015-2018) durant laquelle l'effort financier de la commune a été, en budget de fonctionnement, de 2 437 711 € (avant CEJ) 2) de présenter les projets à venir (2019-2022).

Il indique qu'à ceci il faut ajouter les investissements et donne, pour exemple, l'Espace Yvane MOUZE (1,7 millions d'€).

La municipalité montre ainsi une volonté politique forte d'accompagner la petite enfance, l'enfance et la jeunesse plescopaise lors de ses temps péri et extra scolaires.

Jean-Louis LURON indique également que cette réunion doit être interactive, permettre le partage des idées entre les différents acteurs de la vie de l'enfant et mettre en avant des pistes de réflexion pour le futur. Celles-ci devront servir, avant tout, les enfants mais aussi les parents et les personnels des différents accueils, dans un souci de cohérence des différents temps.

Le PowerPoint suivant est présenté par Jean-Louis LURON, Colette PELTIER et Thomas CHARREAU :

I - RAPPEL DU CONTEXTE

Le principe :

Accueillir et accompagner l'enfant et le jeune, durant leur développement, selon des principes éducatifs cohérents et responsabilisants

PLESCOP *la vie... PLESKOB as vobeg...*

La mise en œuvre :

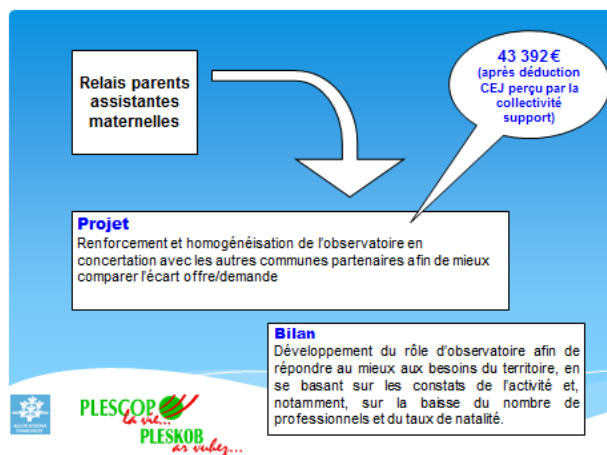
- Une définition partagée avec les acteurs locaux
- Un cofinancement avec la CAF du Morbihan

PLESCOP *la vie... PLESKOB as vobeg...*

II - BILAN 2015-2018

A. Le relais parents et assistantes maternelles (RIPAM)

Son rôle est d'évaluer les offres d'accueil, les demandes des familles, les particularités de certains accueils (horaires atypiques, par exemple) :



Principales remarques :

Caroline COURTEL illustre ce sujet en précisant que toutes les huit communes adhérentes connaissent une baisse de la natalité mais aussi une baisse du nombre d'assistants maternels. A ce jour, il y a 43 agréments à PLESCOP (34 sont réellement en activité contre 50 à 55 les années précédentes). Au 31/12/2018, 90 % d'entre eux n'avaient pas de place. En mai 2019 il y a 15 places disponibles et les prévisions montrent qu'il pourrait y en avoir 17 en septembre 2019.

Treize à quatorze assistants maternels fréquentent les ateliers d'éveil proposés chaque semaine.

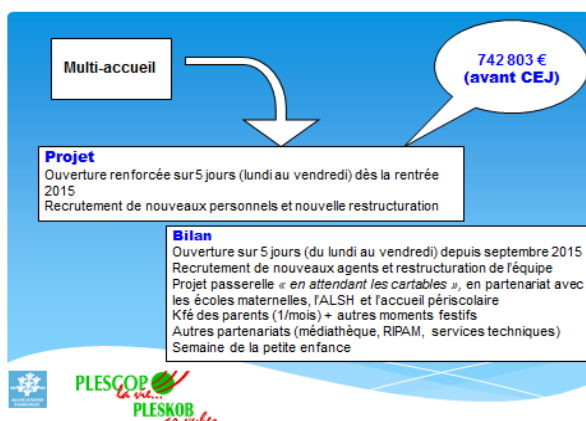
A ce sujet, Sophie RIGHELE émet le souhait de développer des actions de transversalité avec des personnes âgées comme, par exemple, les résidents de la MAPA « La Chesnaie ».

Hélène HUET ajoute que 59 % des assistants maternels de l'ancien canton de GRAND CHAMP ont plus de 50 ans. Globalement, un vieillissement est constaté tant au niveau de GMVA que du département.

Jean-Louis LURON a pu constater auprès des parents leur satisfaction quant à l'utilité de ce service. L'aide de professionnelles, notamment pour l'établissement et le suivi des contrats, les rassure.

A la question d'une utilisation plus importante de l'Espace Yvane MOUZE pour les ateliers, Jean-Louis LURON répond que ceci sera possible dès la rentrée de septembre 2019 et permettra l'accueil de deux groupes pour les matinées d'éveil.

B. Le multi accueil



Anita JOUEN-CLERGE expose le projet « Snoezelen » développé depuis maintenant plusieurs mois : c'est un espace de cocooning avec musique et lumières douces où l'on se pose pour découvrir choses et matières, dans un environnement apaisé que les enfants s'approprient totalement.

Aurélien LANZA présente le langage signé, un moyen supplémentaire pour la communication des tout-petits. Elle indique également que des ateliers en breton dispensés par une animatrice bretonnante (Danielle BUDES), sont proposés aux enfants durant une heure chaque semaine.

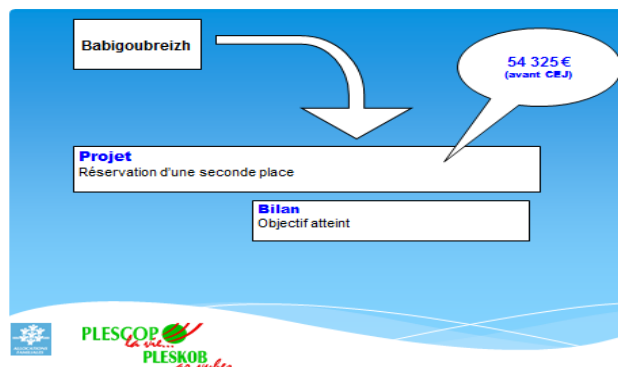
Floriane GRAILLOT se dit très satisfaite de cet équipement. Connaissant bien le projet pédagogique et y adhérant pleinement, après avoir confié son premier enfant, elle a réitéré en toute confiance avec le second.

Annaïg MAGRE, suivie par Bertrand RIO, revient sur l'action « en attendant les cartables » qui permet aux futurs « petite section » de se familiariser avec l'école quelques semaines avant leur première rentrée.

Jean-Louis LURON ajoute que ce lieu, proche de toutes les autres structures, permet un maillage et une adaptation progressive des tout-petits à leurs futurs lieux de vie (Espace Yvane MOUZE, école, restaurant scolaire). L'accompagnement des services techniques dans la mise en place de certains projets (jardin, Snoezelen, aménagements intérieurs) facilite également les liens entre les différents services de la commune.

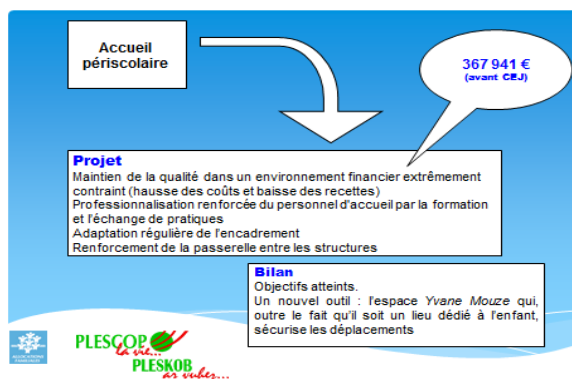
Hélène HUET donne ici les chiffres suivants : la commune compte 197 enfants de moins de 4 ans (dont 149 de moins de 3 ans).

C. Babigoubreizh



Le partenariat avec la micro-crèche britophone Babigoubreizh permet l'accueil de deux enfants, en immersion totale en langue bretonne. Les taux de fréquentation sont toujours excellents et ont avoisiné les 100 % en 2018.

D. L'accueil périscolaire

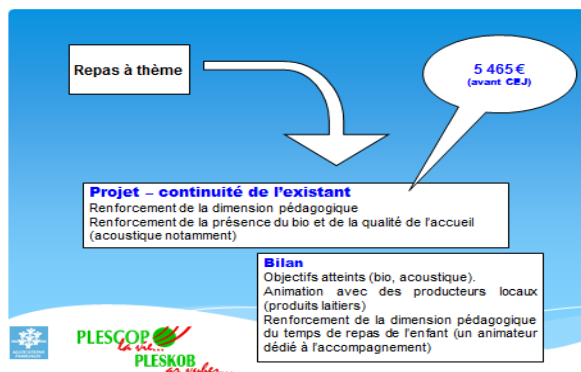


Amélie JEGO indique ici que :

- 10 à 15 enfants de maternelle
- environ 20 enfants de primaire, fréquentent l'APS le matin

- 40 à 50 enfants de maternelle
- plus de 100 enfants de primaire sont accueillis de 16 h 30 à 18 h, ces chiffres tendant à baisser progressivement de 18 à 19 h.

E. Pause méridienne et temps de repas



Outre les repas à thème, des avancées significatives ont été faites sur le temps de repas :

- augmentation de la part du bio ;

- animatrice dédiée pour l'accompagnement pédagogique des enfants, relayée par une seconde chargée du pointage des présences.

Bertrand RIO a pu constater les effets de cette nouvelle organisation : les soucis du temps de repas sont désamorcés durant la pause méridienne et les enfants reprennent les cours plus apaisés.

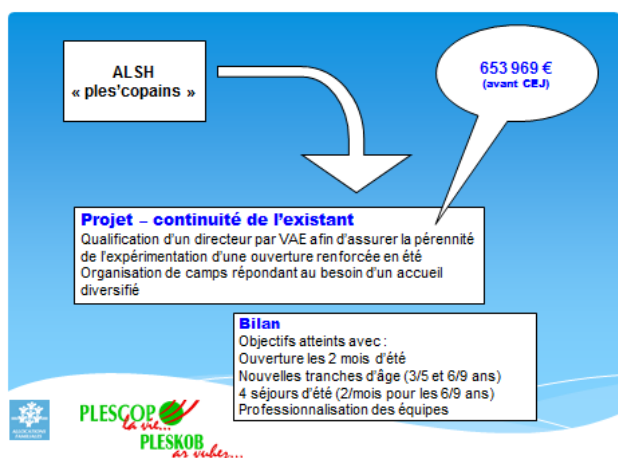
Jean-Louis LURON ajoute que la mise en place du portail famille a grandement facilité les relations entre les parents et l'administration de ce service et a permis de dégager de la disponibilité pour des agents, leur permettant ainsi d'être directement recentrés sur l'accompagnement des enfants. Il précise que bien que les écoles de la commune connaissent une baisse globale d'effectifs d'environ 30 élèves, le nombre de convives au restaurant scolaire ne cesse de progresser, s'établissant certains jours à 530.

F. Accueil et animation (cour du midi)



Les services techniques ont fabriqué des bancs et tables pour permettre aux enfants de se poser et de jouer sur les cours.

G. ALSH « ples'copains »



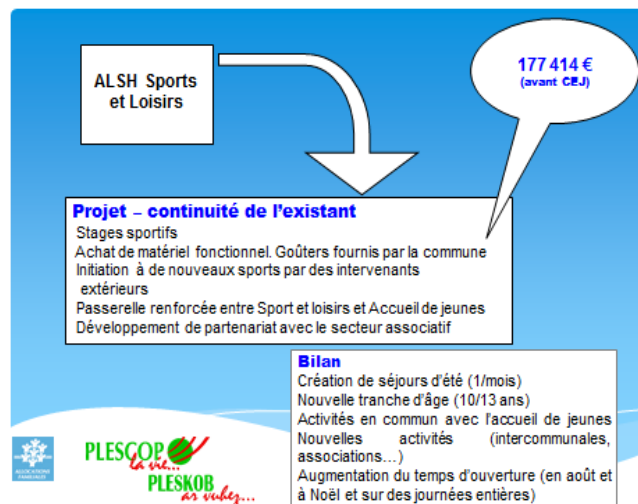
Depuis la rentrée de septembre 2018, une restructuration a eu lieu. L'ALSH « les ples'copains » accueille désormais les enfants de 3 à 9 ans (au lieu de 10 ans auparavant). Il est maintenant ouvert 15 semaines sur 16 durant les vacances scolaires (une semaine de fermeture à Noël) et le

mercredi toute la journée pour lequel les chiffres moyens de fréquentation sont les suivants :

- matin : 80 enfants de primaire et 30 de maternelle
 - après-midi : 50 enfants de primaire et 30 de maternelle.
 Les associations peuvent venir chercher les enfants qui pratiquent des activités sportives et les ramener à l'issue de l'activité.

Hélène HUET précise ici que la commune compte 449 enfants de 3 à 9 ans.

H. ALSH « sports et loisirs »

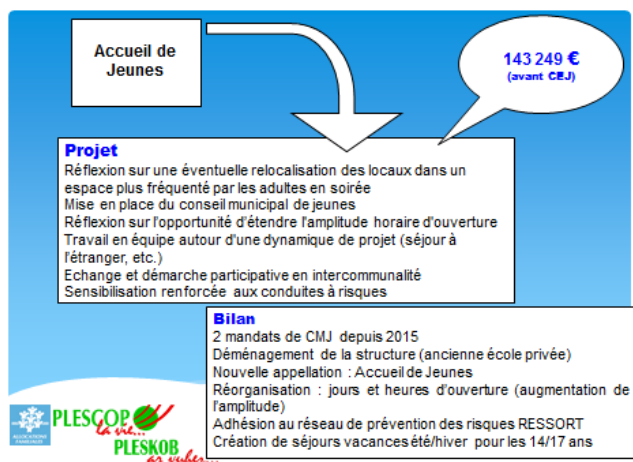


Depuis la restructuration de septembre 2018, l'ALSH « sports et loisirs » accueille la tranche d'âge 10-14 ans. Selon les jours, 20 à 50 enfants sont accueillis.

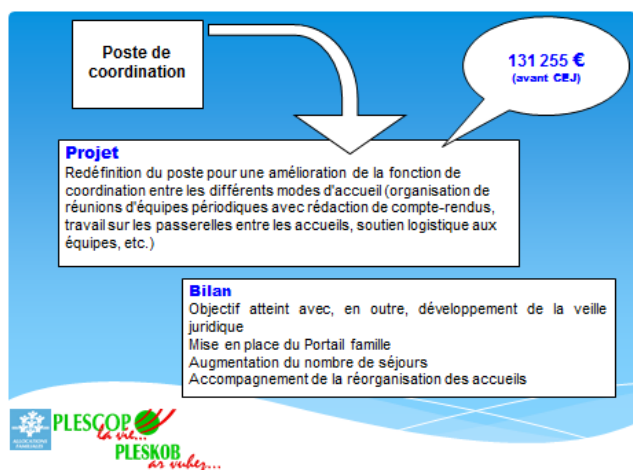
Delphine ORIEROUX indique que cet accueil n'est pas centré uniquement sur le sport et qu'une diversification des activités est proposée pour intéresser un maximum d'enfants (exemples : art floral, graph, défis scientifiques, etc.). Vingt à cinquante enfants sont accueillis durant les vacances.

Jean-Louis LURON ajoute que Delphine ORIEROUX intervient également dans les écoles pour l'éducation sportive des élèves. Le bien-fondé de cette complémentarité est reconnu des divers interlocuteurs du temps de l'enfant et, notamment, des professeurs d'éducation physique et sportive du collège.

I. Accueil de jeunes



J. Poste de coordination



III - EFFORT FINANCIER DE LA COMMUNE



IV – PERSPECTIVES 2019-2022

Hélène HUET indique que la CAF peut accompagner financièrement la commune sur des projets spécifiques concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et des familles, notamment au moyen des subventions « fonds publics et territoires ».

Les projets suivants sont ensuite développés :

- Accueil périscolaire

Des intervenants associatifs pourront être sollicités lors de l'accueil du soir.

- Repas à thème

Un audit est actuellement en cours. La vision de spécialistes sur le service de restauration scolaire permettra d'apporter des corrections et améliorations à court, moyen et long terme.

- ALSH

Continuer à améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant en respectant son temps de loisirs est en soi un projet qui ne devrait pas faire l'objet de grands changements. Un accent sera mis sur des actions intergénérationnelles (exemple : visites à la MAPA voisine).

- Accueil de jeunes

L'opération argent de poche perdurera tant qu'il y aura des jeunes intéressés.

- Ludothèque

A l'étude pour une prévision d'ouverture en 2021.

- Maison d'assistants maternels (MAM)

Un tel projet pourrait être accompagné par la commune afin de diversifier l'offre d'accueil des tout-petits.

Hélène HUET appelle à la vigilance, ces petites structures n'augmentant en général pas la capacité d'accueil offerte sur la commune.

Caroline COURTEL rappelle ici que ce n'est pas une structure collective mais qu'elle permet à des assistants maternels de se regrouper dans un même lieu qui peut être subventionné ou mis à disposition par la Commune.

Le projet doit être bien réfléchi, des difficultés pouvant subvenir en cas de distensions entre les professionnels.

Jean-Louis LURON conclut en disant que la Commune reste toujours vigilante sur l'adéquation entre les services et les besoins. Il se félicite du maillage tissé au fil des années entre les services municipaux et les écoles, pour le bon accueil et le respect des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires des jeunes plescopais.

Plescop, le 7 mai 2019.

Destinataires

- Elus
- Conseillère technique « enfance-jeunesse » CAF
- Directeurs d'école
- Personnes présentes au comité de pilotage
- Services